



Ile de La Réunion – Comité National de Suivi

Procédure écrite – mars 2020



# RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU COMITÉ NATIONAL DE SUIVI DES PROGRAMMES EUROPÉENS

PROCEDURE ECRITE  
20 au 27 mars 2020

ILE DE LA REUNION  
FRANCE





# SOMMAIRE

## 1. Synthèse des avis

## 2. Décision du Comité National de Suivi





Conformément à l'article 110 §2 e) du règlement (UE) n° 1303/2013 du 17 décembre 2013, le Comité de suivi (CNS) examine et approuve toute proposition de modification du programme opérationnel présentée par l'autorité de gestion.

La proposition de modification du PDRR est basée sur l'article 11 b) ii) du règlement (UE) n° 1305/2013 du 17 décembre 2013.

Après approbation par le CNS, la demande de modification du PDRR est transmise à la Commission via SFC qui doit l'approuver au moyen d'actes d'exécution.

Ainsi, ont été soumis au Comité National de Suivi, par procédure écrite, le document suivant :

- Fiche 1 : modification de la mesure 10 – prolongation des durées d'engagement de certains TO



## 1. Synthèse des avis

Suite à cette procédure écrite, trois (3) avis sont parvenus dans les délais impartis, ceux de la Préfecture, du Conseil Economique, Social et Environnemental de La Réunion (CESER) et de la Chambre d'Agriculture.

### 1. Avis de la Préfecture de La Réunion (mail du 25 mars 2020)

L'avis est favorable à la proposition.

### 2. Avis du CESER (courrier du 27 mars 2020)

Après examen par les Commissions « Territoires, Europe et Coopération » et « Économie, Emploi et Innovation », les 25 et 26 mars 2020, le CESER estime que la proposition s'inscrit en faveur des porteurs de projets afin d'assurer la continuité dans le financement des dispositifs concernés. En conséquence, le CESER approuve cette proposition de modification de la prolongation des durées d'engagements des opérations relevant de la mesure 10.

### 3. Avis de la Chambre d'Agriculture (mail du 26 mars 2020)

La Chambre d'Agriculture est favorable sur la modification proposée.

## 2. Décision du CNS

Le Comité National de Suivi approuve la proposition de modification du PDRR.